



Québec 

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**La MRC de Charlevoix accorde plus de 108 000 \$
pour soutenir la transformation numérique**

Baie-Saint-Paul, le 20 avril 2026 – Lors du conseil du 25 mars dernier, le Conseil de la MRC de Charlevoix a accordé 108 340 \$ en aides financières avec le Fonds de la région de la Capitale-Nationale, dans le cadre d'un appel de projets pour supporter la transformation numérique.

Dans le but de stimuler la productivité, d'appuyer le virage numérique et de renforcer la compétitivité des entreprises du territoire, des sommes sont octroyées aux organisations suivantes :

Agence pour vivre chez soi - Implantation de tablettes électroniques 24 345 \$

Le projet est de fournir à tous les préposés de l'Agence une tablette électronique où l'ensemble des informations requises pour la prestation de ses services sont accessibles autant en repas-ménage qu'aux soins ou au commercial. Grâce à l'ajout d'un module au logiciel de gestion des horaires actuel de l'organisme, il sera possible de faire le lien avec les tablettes électroniques des préposés en temps réel.

Le Festif! de Baie-Saint-Paul - Structurer et optimiser les outils collaboratifs et processus numériques 15 000 \$

Le projet consiste à mandater un chargé de projet spécialisé en transformation numérique afin de revoir, structurer et optimiser l'ensemble des outils collaboratifs et des processus numériques du Festif!.

Microbrasserie Charlevoix - Optimisation et automatisation des processus administratifs 18 995 \$

Le projet de transformation numérique vise à optimiser et automatiser des processus administratifs clés à l'aide des outils Microsoft déjà en place. Il prévoit l'automatisation du tri des factures fournisseurs grâce à un outil OCR, ainsi que l'élaboration d'une stratégie d'adoption de l'intelligence artificielle et de Microsoft Copilot pour cibler les usages prioritaires et encadrer la gestion des données.

Les Bonyeuses - Implantation d'un nouveau système et amélioration de la présence en ligne 10 000 \$

Le projet se déploie en deux phases. La première consiste à implanter un nouveau système de point de vente et de paiement afin d'améliorer la gestion des opérations et de développer le marché. La seconde phase vise à améliorer les outils numériques destinés à la clientèle.

Papeterie Saint-Gilles - Innovation patrimoniale

40 000 \$

Le projet de transformation numérique de la Papeterie Saint-Gilles vise l'intégration de technologies développées sur mesure par le CCTT Mecanium, afin d'augmenter la productivité tout en préservant le savoir-faire artisanal de fabrication du papier.

« En appuyant ces initiatives de transformation numérique, le gouvernement permet aux entreprises de Charlevoix de moderniser leurs pratiques et de gagner en efficacité dans un contexte économique en constante évolution. Cet accompagnement améliore non seulement leur productivité, mais renforce également leur capacité d'innover et de demeurer compétitives sur des marchés de plus en plus exigeants », a affirmé Jean-François Simard, ministre des Ressources naturelles et des Forêts et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

« Ces investissements témoignent de l'engagement de notre gouvernement à soutenir des projets concrets et structurants qui répondent aux besoins de Charlevoix. Qu'il s'agisse d'appuyer la croissance de nos entreprises, de bonifier notre offre touristique ou d'améliorer les infrastructures pour nos citoyens, chaque initiative contribue à renforcer la vitalité économique et la qualité de vie charlevoisienne. En misant sur des projets porteurs, déjà bien ancrés dans Charlevoix, ces aides financières permettront de bâtir un territoire dynamique, innovant et attractif. », a mentionné Kariane Bourassa, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire au ministre des Finances.

« En soutenant ces projets, la MRC souhaite outiller concrètement les organisations afin qu'elles gagnent en efficacité, en compétitivité et en capacité d'innovation dans un virage numérique adapté à leur réalité et à leurs ambitions », a souligné le préfet de la MRC de Charlevoix, Michaël Pilote.

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour 2025-2026, la Municipalité régionale de comté de Charlevoix dispose d'une enveloppe de 498 632 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire. [La politique d'investissement et le formulaire de demande d'aide financière](#) sont disponibles sur le site Internet de la MRC ou auprès des conseillers du Service de développement local et entrepreneurial, qui offrent leur expertise pour soutenir techniquement les promoteurs dans leur démarche.

-30-

Sources:

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca

Information FRCN:

Naomy Martin
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Ressources naturelles et des Forêts et
ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale
367 977-7465
naomy.martin@mrfn.gouv.qc.ca